



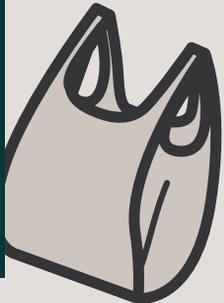
GUIDE DU



TRI



DES DÉCHETS



SUR LA CÔTE SUD DES LANDES

sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE



La communauté de communes **Maremne Adour Côte Sud**
 La communauté de communes du **Pays d'Orthe et Arrigans**
 La communauté de communes du **Seignanx**
 La communauté de communes **Côte Landes Nature**
 La communauté d'agglomération du **Grand Dax**



- Collecte et Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Traitement des déchets ménagers et assimilés
- Déchetterie



**Le Sitcom Côte sud des Landes,
Syndicat Intercommunal pour**

**le Traitement et la Collecte des Ordures
Ménagères**, est un établissement public
créé en 1969.

Il regroupe quatre communautés de
communes et une communauté
d'agglomération. Sa compétence est
la collecte et le traitement des déchets
ménagers et assimilés. Le Sitcom gère
un réseau dense de déchetteries et
plus de 500 points d'apports volontaires,
les points tri, où peuvent être déposés
les emballages recyclables et les papiers.
Tous ces services et équipements
permettent de contribuer à une meilleure
gestion et élimination des déchets
ménagers sur la côte sud des Landes.

**Dans le but de réduire la quantité
de déchets sur son territoire de
compétence, le Sitcom s'est engagé,
depuis 2011, dans un programme local
de prévention des déchets ménagers et**

**assimilés. En effet, le meilleur
déchet est celui qu'on
ne produit pas !**



Chez vous tous les emballages et les papiers se trient !

Le tri sélectif des emballages ménagers permet de recycler différents matériaux : verre, papier, carton, métal, plastique, grâce à plus de 500 points tri répartis sur l'ensemble des communes.

Le Sitcom collecte et recycle tous ces emballages grâce à 3 conteneurs sélectifs.



CONTENEUR VERT « EMBALLAGES EN VERRE »

QUOI

Les bouteilles, les bocaux, les pots et les flacons.

NE PAS METTRE

Le cristal, la vaisselle cassée, les lampes, le pyrex... (→ déchetterie).

RECYCLAGE

Le verre est recyclable à l'infini. Après broyage, le verre, chauffé à plus de 1500 °C, prend toutes les formes qu'on souhaite et redevient une bouteille ou un bocal en verre.

TRUCS ET ASTUCES

Les bouchons et couvercles en métal doivent être déposés dans le conteneur JAUNE.

GESTE DE PRÉVENTION

 Privilégiez l'emballage en verre, il est recyclable à l'infini.



POTS ET BOCAUX
EN VERRE



BOUTEILLES
EN VERRE



FLACONS
EN VERRE



CONTENEUR BLEU «PAPIERS et CARTONNETTES»

QUOI	PAPIERS : journaux, catalogues, prospectus, courriers, enveloppes, livres, cahiers, blocs-notes, impressions et CARTONNETTES : petits emballages en carton (céréales, biscuits, dentifrice,...).
NE PAS METTRE	Les mouchoirs ou serviettes en papier (→ poubelle). Les emballages de bonbons (→ conteneur JAUNE). Les gros cartons d'emballages volumineux (→ déchetterie).
RECYCLAGE	Le papier redevient du papier recyclé. Chaque tonne de papier recyclé permet d'économiser 2 tonnes de bois. Les cartonnettes redeviendront du carton recyclé (carton ondulé, mandrin, placo-plâtre, ...).
TRUCS ET ASTUCES	Ne froissez pas le papier en le jetant et dépliez les cartonnettes : à plat, ils prendront moins de place !
GESTE DE PRÉVENTION	 Vous ne voulez plus de publicité ? Indiquez-le sur votre boîte aux lettres. Soyez rassuré : même avec cette indication, vous recevrez le journal de votre collectivité ! Des autocollants "NON À LA PUB" sont disponibles sur simple demande au Sitcom ou en mairie. Pour réduire les emballages en carton, privilégiez les achats en vrac ou en grand conditionnement.



CAHIERS, BLOCS-NOTES, IMPRESSIONS
COURRIERS, ENVELOPPES, LIVRES



JOURNAUX, CATALOGUES,
PROSPECTUS



PETITS EMBALLAGES
EN CARTON

LE POINT TRI



CONTENEUR JAUNE

«EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL - BRIQUES ALIMENTAIRES»

QUOI

EMBALLAGES EN PLASTIQUE : bouteilles et flacons en plastique (eau, soda, huile, lait, shampoing, gel douche, liquide vaisselle, lessive,...) mais aussi tous les autres emballages en plastique (barquettes, films, pots, boîtes, sachets, sacs, ...).

EMBALLAGES EN MÉTAL : conserves, canettes, bombes aérosols, bidons mais aussi barquettes, capsules, gourdes à boire (compotes, ...) plaquettes de médicament, capsules de café en métal,

BRIQUES ALIMENTAIRES : les briques ayant contenu de la soupe, du lait, du jus de fruits, de la crème liquide,

NE PAS METTRE

Les bombes aérosols ayant contenu des produits toxiques ou avec des restes de produits à l'intérieur (→ déchetterie).

Les objets en plastique qui ne sont pas des emballages : arrosoirs, tuyaux, stylos, jouets,... (→ déchetterie).

RECYCLAGE

EMBALLAGES EN PLASTIQUE : après recyclage ils deviendront des tuyaux, arrosoirs, pots de fleurs, fibre de rembourrage, pulls polaires, ...

EMBALLAGES EN MÉTAL : après séparation de l'acier et du métal, ces emballages repartiront dans l'industrie métallurgique.

BRIQUES ALIMENTAIRES : après séparation du plastique et du métal, le carton qui compose la brique deviendra du papier cadeau, de l'essuie-tout, ...

TRUCS ET ASTUCES

Laissez les bouchons des bouteilles en plastique, ils se recyclent.

Aplatissez vos bouteilles ou écrasez vos briques, elles prendront moins de place dans le conteneur.

GESTE DE PRÉVENTION



Privilégiez les fruits et légumes frais et de saison.

Privilégiez les éco-recharges, les grands conditionnements et consommez l'eau du robinet.

Les Bons gestes

Ne rincez pas les emballages.

Le tri ne doit pas engendrer le gaspillage de ressources naturelles comme l'eau. Il faut simplement bien les débarrasser de leur contenu pour qu'ils soient recyclés.

Déposez vos emballages en vrac dans les conteneurs de tri... pas en sac.

Afin d'optimiser la place à la maison et dans les conteneurs, entreposez vos déchets à plat, dépliés ou compactés !

LES BIODÉCHETS

Vers un retour à la terre !

Les biodéchets sont l'ensemble des déchets alimentaires comme les épluchures de fruits et de légumes, les restes de repas et laitages, les sachets de thé, marc de café, les restes de viandes, poissons, produits de la mer... Ils peuvent être décomposés naturellement en compost.

Que vous ayez un jardin ou non, vous disposez d'une solution de proximité : le compostage individuel ou collectif ainsi que la collecte en borne.

Le tri à la source des biodéchets permet de détourner ses déchets de cuisine de la poubelle pour une valorisation agronomique.



ÉPLUCHURES, COQUILLES D'ŒUF,
FRUITS ET LÉGUMES ABÎMÉS



RESTES DE REPAS
ET LAITAGES



SACHETS DE THÉ,
MARC DE CAFÉ

**Vous pouvez aussi mettre uniquement
dans la borne biodéchets**



VIANDES, POISSONS
ET PRODUITS DE LA MER



	Le compostage		La collecte en borne
	Individuel	Collectif	
Matériels	Composteur + bioseau + agitateur 	Plusieurs composteurs gérés par un référent + 1 bioseau par résident 	Un bioseau + des sacs en papier kraft 
Conditions	Avoir un jardin Mise à disposition gratuite, à la plate-forme de Bénesse-Maremne ou en déchetterie après réservation au 05 58 72 03 94	Sous réserve d'une organisation et autorisation préalable avec le syndic.	Des bornes à disposition dans certaines communes, bornes géolocalisées sur sitcom40.fr
Consignes de tri	Epluchures, coquilles d'œufs, fruits, légumes abîmés • Sachets de thé et marc de café • Restes de repas et laitages		
	+ Végétaux : fleurs fanées, tontes de gazon résidus de taille, feuilles mortes, ...		+ Viandes, poissons et produits de la mer SANS LEURS EMBALLAGES
Valorisation	Vous obtenez un amendement organique naturel, idéal pour votre jardin ou votre potager, que vous pourrez utiliser pour vos propres besoins de jardinage.	Vous obtenez un amendement organique naturel, idéal pour les espaces verts de votre résidence.	Les biodéchets permettront un retour à la terre par une valorisation agronomique.
Trucs et astuces	En fonction de la superficie de son jardin et/ou de la quantité de déchets, on peut choisir de composter soit en bac, soit en tas. Seule la méthode change, car la manière de composter est la même.	Une autre option : le lombricompostage. Pas besoin de jardin, ce processus naturel et écologique, réalisé dans un récipient peut s'installer dans une cour, sur un balcon ou même à l'intérieur d'un appartement.	Pour une utilisation optimale des sacs en kraft, stockez vos biodéchets à l'intérieur entre 4 et 5 jours, en fonction de la nature de vos déchets. Trouvez le lieu de retrait des sacs en papier kraft et bioseaux sur Sitcom40.fr
Geste de prévention	 Le compostage est déjà un geste de prévention puisqu'il permet de diminuer la taille de la poubelle. Pour aller plus loin, on peut lutter contre le gaspillage alimentaire, c'est une alternative pour réduire ses biodéchets.		 Lutter contre le gaspillage alimentaire est une alternative pour réduire ses biodéchets.
Bon à savoir	Retrouvez le guide du compostage sur Sitcom40.fr Plus d'infos sur le gaspillage alimentaire sur Sitcom40.fr		Plus d'infos sur le gaspillage alimentaire sur Sitcom40.fr

DÉCHETTERIES

Les 22 déchetteries du Sitcom Côte sud des Landes permettent de collecter tous les déchets ménagers (exceptés les ordures ménagères, l'amiante, les déchets explosifs ou radioactifs, les bâches agricoles ou les graisses des bacs à graisse) qui seront ensuite valorisés ou éliminés suivant leur nature, dans les filières adaptées.

L'accès aux déchetteries est **libre pour les particuliers et réglementé pour les professionnels** s'acquittant de la redevance spéciale. Seuls les véhicules dont le PTAC est inférieur ou égal à 3,5 T sont acceptés, sauf sur les plate-formes de dépôt des déchets verts.

Pour connaître les jours et horaires d'ouverture des déchetteries : www.sitcom40.fr



Les déchets que vous pouvez déposer à la déchetterie

Déchets	Quoi	Devenir	Geste de prévention	Bon à savoir
Les cartons	Cartons d'emballages volumineux	Recyclage		
La ferraille	Déchets métalliques : tuyaux, étendoirs à linge, poêles, bidons vides, ...	Recyclage	 Objets en bon état, pensez à les donner à une association *	
Le tout venant	Plastiques non recyclables, portes avec vitres, bois peints ou traités, ...	Valorisation énergétique	 Objets en bon état, pensez à les donner à une association *	
Le mobilier**	Mobilier d'intérieur, literie, mobilier de jardin,...	Recyclage	 Objets en bon état, pensez à les donner à une association *	
Les gravats	Déchets inertes : briques et parpaings, terre et sable, tuiles, béton, ...	Recyclage		
Les déchets d'Équipement Électriques et Electroniques (D3E)	Gros Electroménager Froid : Réfrigérateurs, congélateurs, caves à vin, climatiseurs, pompes à chaleur, ...	Recyclage	 Objets en bon état, pensez à les donner à une association *	Lorsque vous achetez un nouvel équipement, le vendeur doit vous reprendre l'ancien dans le cadre du «un pour un»
	Gros Electroménager Hors froid : Lave-vaisselle, lave-linge, sèche-linge, cuisinière, four, hotte, plaque de cuisson, ...			
	Petits appareils électriques : Sèche-cheveux, aspirateurs, appareils photo, imprimantes, perceuses, téléviseurs, ordinateurs, ...			
	Les écrans			
	Les lampes et néons			Les lampes à filament et les halogènes ne contiennent pas de gaz. Vous pouvez donc les jeter à la poubelle

DÉCHETTERIES

Déchets	Quoi	Devenir	Geste de prévention	Bon à savoir
Les palettes	Palettes en bois non colorisées	Recyclage		
Le bois	Poutres, cagettes, planches, portes, palettes de couleurs, ...	Recyclage		
Les rondins et les souches		Recyclage		
Les piles	Boutons, bâtons, plates et carrées	Recyclage	 Privilégier les piles rechargeables	Vous pouvez déposer vos piles dans les magasins équipés d'un collecteur ou au point tri.
Les batteries et accumulateurs		Recyclage		
L'huile de vidange et les filtres		Recyclage et élimination		Une goutte d'huile peut rendre impropre à la consommation jusqu'à 25 litres d'eau.
Les huiles de friture	Les huiles végétales Les graisses animales	Recyclage		L'huile de friture ne doit en aucun cas être jetée dans l'évier car elle obstrue les canalisations et perturbe gravement les stations d'épuration !
Les pneumatiques et les roues	Les pneus ou les roues de véhicules légers et de motos dans la limite de 4 maximum	Recyclage		Votre garagiste peut aussi les reprendre dans le cadre du «un pour un».
Les déchets de soins des ménages	Matériel piquant ou tranchant tel que les seringues, les aiguilles, les lancettes, les cathéters	Valorisation énergétique		Les particuliers en autotraitement peuvent récupérer gratuitement des contenants en pharmacie.

Déchets	Quoi	Devenir	Geste de prévention	Bon à savoir
Les médicaments		Valorisation énergétique		
Les cartouches d'imprimantes		Recyclage ou valorisation énergétique		
Les extincteurs		Recyclage		
Les bouteilles et cartouches de gaz	Bouteilles de butane, de propane d'oxygène, d'acétylène, ...	Rechargement, recyclage ou élimination		
Les radiographies		Recyclage et élimination		
Le mercure et les thermomètres		Recyclage		
Les textiles	Vêtements, chaussures, maroquinerie, linge de maison	Recyclage ou redistribution aux associations	 En bon état, pensez à les donner à une association *	
Les lunettes, les jouets et livres		Redistribution aux associations	 En bon état, pensez à les donner à une association *	
Les déchets végétaux	Tontes et tailles d'arbres ou d'arbustes	Valorisation en compost	 Pensez à faire du compost ou du paillage avec vos déchets végétaux	Le brûlage des végétaux ou de tout autre déchet est strictement interdit !
Les déchets spécifiques	Peintures, solvants, produits phytosanitaires	Valorisation énergétique ou traitement spécifique	 Pensez à utiliser des produits éco-labellisés ou alternatifs aux produits dangereux (vinaigre blanc,...), ils sont à la fois écologiques et bien souvent économiques	

* Certaines déchetteries sont équipées d'un conteneur pour le don aux associations de vos objets en bon état (meubles, électroménager, vaisselle, ...).

** Certaines déchetteries sont équipées d'une benne pour le tri et le recyclage du mobilier

LES ORDURES MÉNAGÈRES



Ce qu'il reste après le tri et la prévention

La collecte se fait par l'intermédiaire de bacs de regroupement qui sont à proximité de chez vous. Vous avez trié et composté une partie de vos déchets ? La quantité de déchets jetée dans votre poubelle est donc minime !

QUOI

Tout ce qu'on ne peut pas trier comme les restes alimentaires, les objets en plastique (masques, gants, pots de fleurs, jouets cassés, ...), la litière, les couches, l'essuie-tout, les papiers souillés, ...

VALORISATION

Ces déchets sont valorisés dans l'unité de valorisation énergétique de Bénése-Marenne avec production d'électricité.

TRUCS ET ASTUCES

Pour éliminer les mauvaises odeurs émanant de votre poubelle, déposez au fond de celle-ci deux cuillères à soupe de bicarbonate de soude ou un peu de litière de chat sur un journal. Pensez à renouveler cela une fois par semaine.

GESTE DE PRÉVENTION

 Faites du compostage, évitez d'acheter jetable, privilégiez les achats en grand conditionnement ou en vrac.

BON À SAVOIR

Les ordures ménagères permettent de produire 55GW/h, soit la consommation électrique de 35 000 habitants durant une année.





Veillez à utiliser correctement les conteneurs

en respectant ces quelques règles :

- Les dépôts hors des conteneurs sont interdits sous peine d'amende.
- Les bacs mis à votre disposition ne doivent pas être déplacés.
- Vous devez uniquement y déposer des sacs poubelle fermés.
- Vous ne devez pas y déposer d'autres déchets : les encombrants (végétaux, cartons, meubles) ou produits spécifiques (peintures, produits phytosanitaires, piles, ...) doivent être déposés à la déchetterie et les emballages au point tri.

GUIDE DU TRI DES DÉCHETS SUR LA CÔTE SUD DES LANDES

Sitcom

Côte sud des Landes AU SERVICE DE SON TERRITOIRE

62 chemin du Bayonnais - 40230 BÉNESSE MAREMNE
Tél : 05 58 72 03 94 - Mél : contact@sitcom40.fr

**Un doute,
une question?**

www.sitcom40.fr - Facebook Sitcom40

Applications : Guide du tri (Citeo)

PanneauPocket (Sitcom40)

CITEO

XL
Département
des Landes